



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires européennes

Question écrite n° 89448

## Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes sur le bilan qu'il dresse de son intervention le 5 septembre 2015 aux rencontres d'Évian avec M. Michael Roth, secrétaire d'État allemand chargé des affaires européennes.

## Texte de la réponse

Le secrétaire d'État aux Affaires européennes, également Secrétaire général pour la coopération franco-allemande, M. Harlem Désir, a participé les 4 et 5 septembre à la 24ème édition des « Rencontres franco-allemandes d'Évian ». Ces rencontres constituent une enceinte privilégiée de dialogue et d'échange entre les représentants des plus grandes entreprises de nos deux pays sur des sujets d'intérêt commun, tel que l'agenda numérique européen, la politique énergétique, les relations transatlantiques. Des représentants des deux gouvernements y participent chaque année, de même que des Commissaires européens. En 2015, le Premier ministre, M. Manuel Valls était l'invité d'honneur de ces rencontres et a prononcé un discours sur l'agenda des réformes en France et le rôle du couple franco-allemand et pour la construction européenne. Le secrétaire d'État et son homologue allemand, M. Michael Roth, sont intervenus sur les questions d'actualité européennes telles que les migrations, la croissance, l'avenir de la zone euro, l'énergie, le climat et ont présenté les propositions françaises et allemandes sur ces sujets.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Lazaro](#)

**Circonscription :** Nord (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89448

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 septembre 2015](#), page 7325

**Réponse publiée au JO le :** [1er décembre 2015](#), page 9598